



Autorisations parentales et décharges au Collège

2021-2022			
Nom et prénom de l'élève:			
Classe:			
	Signatures		
	L'élève	Le père	La mère
J'ai lu le règlement des élèves de l'Institut de la Tour et je m'engage à m'y conformer.			
J'ai lu les règlements d'EPS et des DST et je m'engage à les respecter.			
Décharge d'entrée : j'autorise mon enfant à arriver à 9h15 au plus tard le matin en cas d'absence prévue du professeur.	/		
Décharge de sortie : J'autorise mon enfant à quitter l'établissement en cas d'absence non prévue du professeur : à 11h45 le mercredi ; à 15h50 s'il n'a plus cours après.	/		
J'ai pris connaissance de la circulaire " participation des parents à la vie pastorale de l'établissement "	/		
J'autorise l'établissement à publier sur support papier ou sur son site Internet des photos de mon enfant dans le cadre des activités proposées à La Tour Ecrire NON en cas de refus	/		
J'ai vérifié mes coordonnées et je les ai mises à jour sur Ecole Directe	/		
J'accepte que mon adresse mail suivante: - soit communiquée à l'APEL - soit communiquée à La Tour/La Providence Emploi	/		
Je joins la copie de la pièce d'identité de mon enfant (obligatoire pour les voyages et les examens de fin d'année)	/		

La réception du document signé validera votre accord